

BILL.

Acte pour lever tout doute à l'égard de l'interprétation d'un acte relatif à " La compagnie du chemin de fer de Montréal et New-York."

Reçu et lu, la première fois, lundi, le 16 octobre 1854.

Seconde lecture, vendredi, le 27 octobre 1854.

M. BUREAU.

QUEBEC :

IMPRIMÉ PAR JOHN LOVELL, RUE LA MONTAGNE.